

PROCES VERBAL
BUREAU DU 1 DECEMBRE 2008

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 1 Décembre 2008

**La séance est ouverte à 8h45
sous la Présidence de Monsieur Eugène CASELLI,
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence
Métropole**

ETAIENT PRESENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Christian AMIRATY, François-Noël BERNARDI, Jean-Pierre BERTRAND,
Patrick BORE, Gérard CHENOZ, Eric DIARD, André ESSAYAN, Samia GHALI,
Roland GIBERTI, Jean-Pierre GIORGI, Francis GIRAUD, Michel ILLAC,
Eric LE DISSES, Marie-Louise LOTA, Patrick MAGRO, Bernard MOREL,
Renaud MUSELIER, Pierre PENE, Claude PICCIRILLO, Georges ROSSO,
Antoine ROUZAUD, Philippe SAN MARCO, Pierre SEMERIVA, Guy TESSIER,
Jean-Louis TIXIER, Jean VIARD, Francis ALLOUCH, Vincent COULOMB,
François FRANCESCHI, Christophe MASSE, Myriam SALAH-EDDINE,
Claude VALLETTE, Martine VASSAL

ETAIT ABSENT ET REPRESENTE MONSIEUR :

Roland POVINELLI par Vincent COULOMB

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES MESDAMES ET MESSIEURS:

Sabine BERNASCONI, Vincent BURRONI, Patricia COLIN, Jean-Claude GAUDIN,
Christophe MADROLLE, Patrick MENNUCCI, Danielle MILON, André MOLINO

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, le quorum étant établi à 22, il est constaté qu'il est atteint. La séance est ouverte.

Avant de commencer la séance, je voudrais vous faire part du fait que le Sénateur Maire de Marseille a eu un accident de voiture ce week-end. Je viens d'avoir des nouvelles. Il est sorti de l'hôpital, tout va bien. Il va se reposer. Je voudrais au nom du Bureau, je le ferai également au nom de l'assemblée, lui faire part de tout notre soutien dans cette épreuve.

2008 **I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 OCTOBRE**

(Le procès verbal de la séance du 13 octobre 2008 est approuvé à l'unanimité.)

II – EXAMEN DES RAPPORTS

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le jeudi 20 novembre 2008, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur COULOMB.- La Commission s'est déroulée sereinement. Tous les rapports ont été soumis à l'avis des conseillers et ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

**FCT 001-01/12/08 BC - Maintenance de l'application WMAGNUS -
Approbation d'un marché négocié**

DTI 08/1632/BC

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 002-01/12/08 BC - Services de télécommunications, mobiles et accessoires, abonnements, communications et services associés pour les besoins de Marseille Provence Métropole - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DTI 08/1803/BC

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 003-01/12/08 BC - Marché n° 02/174 - Mission de coordination SPS pour la réalisation de l'extension de la station d'épuration de MARSEILLE passé avec la société CSBA - Approbation d'un avenant de transfert au profit de la société COSSEC

DAJ 08/1936/BC

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 004-01/12/08 BC - Marché n° 05/110 prolongement de la ligne 1 du métro entre La Timone et la Fourragère - Marché de Génie Civil passé avec la société CAMPENON BERNARD TP - Approbation de l'avenant de transfert au bénéfice de la société DODIN CAMPENON BERNARD

DAJ 08/1940/BC

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 005-01/12/08 BC - Marchés n° 07/127 et 07/154 passés avec la société ERTB Provence - Approbation des avenants de transfert au bénéfice de la société QUADRI Ingénierie.

DAJ 08/1946/BC

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 006-01/12/08 BC - Indemnisation des préjudices commerciaux causés par les travaux du tramway

DPLAG 08/1980/BC

Monsieur MOREL.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

FCT 007-01/12/08 BC Mise à disposition, pose, déplacement, maintenance d'abris voyageurs du réseau bus publicitaires et non publicitaires et exploitation des surfaces publicitaires, affichage institutionnel sur l'ensemble du territoire communautaire - Approbation du marché

DITRAAG 08/1987/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Madame VASSAL.- Monsieur le Président, je souhaite intervenir sur ce rapport. Le domaine public et les panneaux publicitaires étaient gérés par la Direction des Emplacements Publics. Un transfert de compétence s'est opéré en 2004. Les panneaux de 4 par 3 et de 2m² sont gérés par la Communauté Urbaine depuis 2004. Une convention avait

été signée pour une répartition à 80/20 sur la partie communication institutionnelle. La Ville de Marseille pouvait communiquer sur 80% de ces panneaux.

L'appel d'offres est un ancien appel d'offres Decaux avec des arrêtés à répétition. Il vient à terme au 31 décembre et vous avez relancé cet été un appel d'offres pour prendre la suite de cet appel d'offres sur le domaine public, en y ajoutant aussi les abribus.

Suite à différentes questions, vous avez accepté, à la demande de Jean-Claude Gaudin, une communication institutionnelle à 50/50, c'est-à-dire que nous partagerions en deux, entre la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine, le nombre de panneaux pour la communication institutionnelle. Nous vous remercions de cela.

Vous avez écrit à Jean-Claude Gaudin, j'ai la lettre ici, en indiquant que vous étiez d'accord et que vous souhaitiez qu'une convention soit signée entre la Communauté Urbaine et la Ville de Marseille. Je pense que c'est tout à fait normal car à l'intérieur de l'appel d'offres, il y a quelques petites anomalies, notamment au niveau de l'éclairage public. Vous faites allusion à l'éclairage public de la Ville de Marseille, c'est-à-dire que les panneaux seront branchés sur l'éclairage public. Mais pour cela, il faut une convention entre nous, car aujourd'hui, ce n'est pas le cas. C'est la première chose.

Deuxièmement, la taxe sur la publicité, légalement, ne peut pas revenir à la Communauté Urbaine mais elle peut revenir à la commune. Ce sont donc des éléments sur lesquels il faudra revenir dans une convention.

Nous vous avons adressé un modèle de convention et je sais que nous allons travailler avec M. Bernardi pour établir cette dernière en bonne et due forme. Je crois que c'est un des atouts sur la gouvernance partagée, et c'est une très bonne chose. Cela permettra ensuite, aux autres communes si elles le souhaitent, de pouvoir installer des panneaux sur leur territoire en accord avec la Communauté Urbaine.

Donc compte tenu des délais de travail entre nous, je sollicite de votre part, le report de ce rapport au 19 décembre, cela nous permettra d'y ajouter cette convention pour que les choses soient bien claires.

Monsieur BERNARDI.- Je voudrais que notre Bureau soit bien conscient de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Marseille est la seule des grandes villes qui a toujours une convention avec la Société Decaux qui fait que cette société utilise gratuitement le domaine public jusqu'au 31 décembre.

Que ce soit à Lyon ou Paris, ces conventions Decaux, « gratuites » pour la Communauté Urbaine, ont été remises en cause et ces collectivités encaissent des sommes conséquentes. C'est ce que prévoit pour notre Communauté Urbaine le marché dont on vous demande l'approbation et qui est soumis au vote aujourd'hui.

Là-dessus se greffe un petit problème – je dis bien un petit problème – qui est celui de l'utilisation institutionnelle de ce mobilier urbain. Au fond des choses, Eugène Caselli a précisé qu'il n'y avait pas d'inconvénient à ce que la Communauté Urbaine concède à la Ville de Marseille une utilisation sur son territoire à 50/50. Il n'en reste pas moins que nous ne savons pas, à cet instant, s'agissant maintenant d'un marché public, s'il est possible de convenir légalement de cela.

Vous vous rappelez qu'en matière de PLU, on avait voulu écrire juridiquement quelque chose, ce qui s'était révélé être une erreur puisque le juge a dit qu'il était interdit de convenir que les PLU seraient déterminés par les communes.

Nous avons la volonté politique et nous ferons en sorte que la Ville de Marseille puisse utiliser, comme l'a précisé Eugène Caselli, à 50/50 ces panneaux institutionnels, néanmoins, nous ne savons pas à cet instant s'il est possible de l'écrire compte tenu du fait qu'il s'agit d'un marché public et il n'y a aucune raison de l'écrire dans une convention soumise au contrôle de légalité à la publicité.

Dans ces conditions, je vous propose, Monsieur le Président, de mettre ce rapport au vote parce que c'est la seule manière pour qu'à partir du 1^{er} janvier, nous soyons en état d'exécuter ce marché avec la société Decaux.

J'ajoute que si nous repoussions cela le 19 décembre, et que par hasard – mais il n'y a jamais de hasard dans ce domaine – il y avait une procédure de référé suspension dans l'affaire du marché lui-même de la part de celui qui n'est pas retenu, c'est-à-dire la société Clear Channel, nous n'arriverions jamais à faire juger en référé par le Président du tribunal administratif avant le 31 décembre 2008. On deviendrait donc prisonnier de la société Decaux puisque au 1^{er} janvier, nous n'aurions pas le droit d'encaisser de l'argent et probablement, elle n'aurait pas le droit de faire de publicité non plus.

Monsieur LE PRESIDENT. - D'une part et pour être tout à fait complet, j'ai eu un entretien avec le Maire de Marseille et nous étions tombés d'accord, je crois que la lettre que je lui ai faite vaut engagement. C'est une lettre recommandée avec accusé de réception où je m'engage à ce que ce soit 50/50.

D'autre part, s'il s'agit d'une question d'éclairage public, je crois que l'éclairage public est valable pour éclairer cette communication institutionnelle pour la Ville de Marseille et pour nous et je ne pense pas que nous soyons en désaccord sur ce point avec la Ville de Marseille.

Donc je maintiens le principe de faire acter ce marché pour la simple et bonne raison qu'avant c'était gratuit, mais maintenant, il y a 3.5 millions d'euros en jeu pour la Communauté Urbaine et je ne prendrai pas le risque de faire perdurer cela au-delà de la limite du 31 décembre.

Monsieur MUSELIER. - Monsieur le Président, vous vous êtes engagé, c'est très bien, nous croyons non seulement en votre parole, mais aussi à vos écrits. Je crois qu'il est important de rappeler que la démarche qui a été engagée pour assainir le dispositif de tout ce qui concerne la publicité, les appels d'offres, qui avait longuement été critiqué par l'opposition en son temps sur la Ville de Marseille et sur l'ensemble du territoire communautaire, est indispensable et nous y souscrivons bien entendu.

Il est bien clair qu'à partir de janvier, il y a une modification structurelle importante. Compte tenu de nos engagements, je voudrais juste poser une question. Si on reporte le rapport au prochain Conseil, est-ce que cela a une importance ?

Cela nous empêche de démarrer en janvier, est-ce bien cela ?

Monsieur LE PRESIDENT. - Maître Bernardi, si vous pouvez préciser les éléments juridiques que vous m'avez donnés.

Monsieur BERNARDI. - Je ferai remarquer que nous avons entrepris cette procédure très tard au cours de l'été. Elle aurait dû être entreprise avant, pour pouvoir être certain que la Société Decaux, ou tout autre société qui obtient ce marché, paie quelque chose. On nous a proposé un avenant. Vous voyez dans quelle situation nous étions...

Ce que je dis, c'est qu'il est déjà très tard aujourd'hui. Ils ont 10 jours pour intenter un référé suspension et, dans ce cas-là, le marché est systématiquement suspendu dans son exécution par le Président du tribunal administratif. Je dis simplement que dans l'intérêt financier de la Communauté Urbaine et dans l'intérêt public qui consiste à avoir des abribus installés et remplaçant les anciens à partir du 1^{er} janvier, je pense qu'il est important de le voter aujourd'hui. Et je ne vois pas d'ailleurs, ce qui changera entre aujourd'hui et le 19 décembre.

La conclusion de cette convention pour le mobilier qui sera mis en place au cours de l'année 2009 n'a aucun effet pratique, ce n'est qu'un préalable moral que l'on est en train de faire.

Madame VASSAL.- Je pense que c'est effectivement un principe de transparence. De toute façon, le recours sera certainement fait par celui qui n'a pas emporté le marché puisqu'il fait systématiquement des recours dans toutes les autres villes donc, automatiquement, le 1^{er} janvier, il ne pourra pas y avoir d'installation de ces abribus et de ce mobilier. La seule chose que l'on peut faire, que l'on peut demander au Préfet, c'est une continuité parce que cette convention existe depuis 1969. Elle a fait l'objet de 16 avenants par la suite.

Nous avons souhaité l'année dernière raccourcir l'appel d'offres et nous avons ramené le terme de fin 2010 à fin 2009. Donc, vous voyez que nous avons la même problématique que la vôtre sous la précédente mandature.

Je pense que c'est simplement pour protéger à la fois la Ville de Marseille mais à la fois les autres communes parce que demain, rien n'empêchera la Communauté Urbaine d'installer des panneaux publicitaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine puisque c'est de sa compétence. Donc je préfère qu'une convention soit adossée à ce rapport, une convention que M. Bernardi a en ses mains et sur laquelle nous devons travailler mercredi prochain. Nous ne sommes pas à 10 jours près pour un dossier qui n'est pas rien Monsieur Bernardi.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je crois qu'il n'est « rien » Madame Vassal, dans la mesure où j'ai donné ma parole par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Au moment où nous parlons, je crois que vous n'avez pas donné les arguments nécessaires pour reporter l'enregistrement de ce marché en Bureau. S'il s'agit d'un problème d'éclairage public, je vous ai dit que cela ne posait pas de problème et personne ici ne va croire que cela va poser un problème.

En revanche, si vous doutez de l'engagement du Président de la Communauté Urbaine qui a écrit au Maire de Marseille et qui lui a dit en personne ce que le Maire a acté, là nous sommes dans un autre cas de figure. Sinon, je ne comprends pas la logique de cette discussion.

Monsieur DIARD.- Comment cela va-t-il se passer pour les autres communes ? Est-ce la Communauté Urbaine qui va installer et avoir libre disposition des panneaux sur les communes ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Non. On peut très bien passer une convention avec les Mairies à 50/50 de la même façon ou même plus. Jusqu'à maintenant, comment cela se passait-il ? Nous allons garder exactement ce qui était fait.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre de Mme Vassal

Abstention de M. Diard.

DEVELOPPER L'ECONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Allouch, la Commission Développer l'économie et servir l'emploi s'est réunie le 12 novembre, pouvez-vous nous faire un compte-rendu ?

Monsieur ALLOUCH.- Il s'agit de régulariser l'achat de parcelles sur l'ensemble des ZAC de la Communauté Urbaine pour permettre l'aménagement conforme et régulier de l'ensemble des ZAC. C'est plus une régularisation que quelque chose de fondamental nécessitant un débat. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

DEV 001-01/12/08 BC - Zone d'Aménagement Concerté Aiguilles à Ensues - la - Redonne - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain, propriété de Madame Léa MANDINE

DUFHOP 08/1870/BC

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEV 002-01/12/08 BC - Zone d'Aménagement Concerté Aiguilles à Ensues - la -Redonne - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain, propriété des consorts CHAUGNE - Annulation de la délibération N° ECO 013/026/08/BC.

DUFHOP 08/1872/BC

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEV 003-01/12/08 BC - Zone d'Aménagement Concerté Aiguilles à Ensues - la - Redonne - Acquisition à titre onéreux de deux parcelles de terrain, propriété de Mademoiselle Jacqueline ORTIZ

DUFHOP 08/1887/BC

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEV 004-01/12/08 BC - Zone d'Aménagement Concerté des Florides à Marignane - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain, propriété des consorts TOLU

DUFHOP 08/1873/BC

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEV 005-01/12/08 BC - Zone d'Aménagement Concerté des Florides à Marignane - Approbation de l'avenant n°2 au MAPA n°07/167-CUMPM

DUFH 08/2099/BC

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DEV 006-01/12/08 BC - Zone d'Aménagement Concerté Bausset Florides à Marignane - Approbation d'un protocole foncier

DUFH 08/1952/BC

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Ce sont des régularisations et des investissements que je juge productifs pour l'avenir.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous sommes bien d'accord, c'est extrêmement important en matière économique.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS URBAINS ET PÉRIURBAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Molino étant absent, il a été hospitalisé mais il est également sorti et tout va bien, Madame Lota, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission Développer les transports urbains et périurbains qui s'est réunie le 14 novembre. ?

Madame LOTA.- Monsieur le Président, la Commission s'est déroulée dans un état d'esprit courtois et chaleureux. La majorité des rapports a été approuvée à l'unanimité. J'ai juste une petite question à vous poser sur le rapport DTUP 020-01/12/08 BC. J'avoue humblement qu'il m'a échappé.

Cela concerne les places de stationnement du parking Jules Verne à Marseille et plus particulièrement les places de la Ville de Marseille. Il semblerait qu'une convention ait été remise en cause au profit d'une autre et que la Ville de Marseille ne soit pas aujourd'hui complètement au fait des termes de cette convention. Mon souhait était de vous proposer de pouvoir le reporter à la séance du 19 décembre afin de finaliser cette négociation.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je n'y vois aucun inconvénient dans la mesure où l'on n'est pas pressé à la minute et qu'il s'agit d'une simple convention de places de parking. Je suis d'accord.

Monsieur MUSELIER.- Merci pour cette position. Par souci de cohérence, nous demandons la même chose pour le pendant de ce rapport au Conseil.

Monsieur LE PRESIDENT.- On le retire également.

DTUP 001-01/12/08 BC - Opération Tramway. Marché n°05/171 relatif aux plantations et voie verte conclu avec GOLF ET PAYSAGE. Approbation de l'avenant n°2.

DGMT 08/1989/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 002-01/12/08 BC - Opération Tramway. Approbation de la convention avec GRDF pour la protection des équipements situées à proximité des lignes de tramway.

DGMT 08/1988/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 003-01/12/08 BC - Opération Tramway - Marché n°04/078 de fourniture du matériel roulant tramway et prestations associées conclu avec la société Bombardier Transport - Approbation de l'avenant n° 9

DGMT 08/1974/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 004-01/12/08 BC - Opération Tramway - Marché n°05/002 relatif à la signalisation ferroviaire passé avec la société COLAS RAIL - Approbation de l'avenant n°4

DGMT 08/1964/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 005-01/12/08 BC - Opération Tramway. Marché n°05/003 - Voie Ferrée conclu avec Vossloh Infrastructure Services. Approbation de l'avenant n°2.

DGMT 08/1962/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 006-01/12/08 BC - Opération Tramway de Marseille - Marché n°03/048 passé avec la société Trames Urbaines relatif à la mission d'Expert ou Organisme Qualifié et Agréé - lot 2 : Aménagement Urbain - Approbation de l'avenant n°4

DGMT 08/1957/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 007-01/12/08 BC - Opération Métro - Marché n°06/102 : Equipements d'exploitation courants faibles - réseaux de transmission d'exploitation, passé avec la société NEXTIRA ON - Approbation de l'avenant n° 1

DGMT 08/1977/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 008-01/12/08 BC - Opération Métro - Marché n°06/178 - Equipements d'exploitation courants faibles - signalisation Timone-Fourragère, passé avec la société COLAS RAIL - Approbation de l'avenant n°3

DGMT 08/1960/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 009-01/12/08 BC - Opération Métro - Marché n°06/112 - marché 3 lot 2 : câblages, passé avec le groupement SPIE SUD EST / INEO PACA - Approbation de l'avenant n° 2

DGMT 08/1976/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 010-01/12/08 BC - Opération de Construction du Centre de Supervision des Réseaux de la RTM. Marché 06/051 : revêtements de sols. Exécution aux frais et risques de la société S.C.P.A. des travaux nécessaires à la levée des réserves

DGMT 08/1975/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 011-01/12/08 BC - Opération de prolongement de la ligne 1 du métro Timone-La Fourragère - Approbation de la convention de déplacement de réseaux avec Numéricable

DGMT 08/1967/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 012-01/12/08 BC - Opération de prolongement de la ligne 1 du métro de la Timone à la Fourragère. Convention n°07/1050 passée avec la SOGIMA relative à la cession gratuite d'un terrain à la CUMPM pour les besoins de la réalisation du pôle d'échange de la Fourragère. Approbation de l'avenant n°1

DGMT 08/1955/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 013-01/12/08 BC - Opération de prolongement de la ligne 1 du métro Timone-La Fourragère - Marché n°06/111 - marché 3 lot 1 : système de gestion technique des infrastructures et équipements de station, passé avec le groupement ROIRET TRANSPORT / SANTERNE - Approbation de l'avenant n°2

DGMT 08/1978/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 014-01/12/08 BC - Opération de prolongement de la ligne 1 du métro Timone-La Fourragère. Approbation de la convention de déplacements de réseaux avec GrDF.

DGMT 08/1958/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 015-01/12/08 BC - Opération de prolongement de la ligne 1 du métro Timone-La Fourragère - Equipements d'exploitation courants faibles - Marché n°07/026 - marché n°9 : protection des sites, passé avec CEGELEC SUD EST - Approbation de l'avenant n° 1

DGMT 08/1986/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 016-01/12/08 BC - Station de métro et parking Blancarde. Constitution de servitude au profit d'E.D.F - Approbation d'une convention d'implantation d'un poste de transformation à Marseille 5ème arrondissement.

DUFHOP 08/1497/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 017-01/12/08 BC - Prestations de transports scolaires sur l'ouest du territoire communautaire - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DITRA 08/1885/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 018-01/12/08 BC - Prestations de transports scolaires des élèves de la commune d'Allauch - Desserte du Collège Yves Montand - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DITRA 08/1896/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 019-01/12/08 BC - Prestations de transports scolaires pour les élèves des établissements "Espérance" et "Bellevue" - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DITRA 08/1895/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 020-01/12/08 BC - Approbation d'un contrat de location de places de stationnement au parking Jules Verne à Marseille

DITRA 08/2109/BC

Le rapport est retiré

DTUP 021-01/12/08 BC - Marché 06/193 d'études, d'installation et de mise en service d'un système de billettique et inter opérable pour tous les réseaux de transports de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Approbation de l'avenant n° 2

DITRA 08/1922/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

DTUP 023-01/12/08 BC - Mise en place et accompagnement d'un système d'informations et de son réseau informatique permettant d'accueillir le nouveau système billettique déployé sur les réseaux de transports du territoire communautaire - Approbation du marché

DITRA 08/1927/BC

Madame LOTA.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, la Commission s'est réunie le 19 novembre, pouvez-vous nous faire un compte-rendu ?

Madame VASSAL.- La Commission s'est très bien passée, il y a eu un avis favorable sur l'ensemble des rapports.

AGER 005-01/12/08 BC - Acquisition de petits engins spécifiques de propreté et de collecte destinés à propreté de la voirie et la collecte des déchets ménagers et des déchets propres et secs recyclables sur le territoire communautaire - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

DMG 08/1935/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 007-01/12/08 BC - Marché n°06/091 - Réalisation de diverses opérations d'assainissement 1° Lot Ouest Marseille - Modalités de révision de prix - Approbation de l'avenant n° 1

DEASRV 08/1933/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 011-01/12/08 BC - Marché n°06/092 - Réalisation de diverses opérations d'assainissement 2° Lot Ouest Hors Marseille - Modalités de révision de prix - Approbation de l'avenant n°1

DEASRV 08/1914/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 013-01/12/08 BC - Marché n° 07/128 - Desserte sanitaire du Cordon du Jaï à Châteauneuf les Martigues - Approbation de l'avenant n° 1

DEASRV 08/1924/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 014-01/12/08 BC - Fourniture de divers outillages et de quincaillerie générale à usage mécanique et industriel pour l'ensemble des activités techniques de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DMGAG 08/1850/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 015-01/12/08 BC - Desserte sanitaire de l'impasse Montsec à Marseille (9ème arrondissement) - Constitution d'une servitude de passage en tréfonds de la propriété du Syndicat des propriétaires du lotissement Cantogal

DUFH 08/1736/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 016-01/12/08 BC - Desserte sanitaire de l'impasse Montsec à Marseille (9ème arrondissement) - constitution d'une servitude de passage en tréfonds de la propriété de Monsieur MARCANTELLI.

DUFH 08/1738/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 017-01/12/08 BC - Desserte sanitaire de l'impasse Montsec à Marseille(9ème arrondissement) - Constitution d'une servitude de passage en tréfonds de la propriété des Consorts JAUMONT

DUFHOP 08/1744/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 018-01/12/08 BC - Constitution à titre onéreux d'une servitude de passage en tréfonds pour une canalisation d'eau filtrée sur la propriété de Monsieur et Madame ABISDID située 270 rue Albert Einstein Marseille 13ème arrondissement

DUFHOP 08/1888/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 019-01/12/08 BC - Opérations de déchargement, transport, mise en balles et mise en place des déchets dans le casier sur le centre de stockage des déchets de la Crau - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DTDAG 08/1995/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 020-01/12/08 BC - Maintenance de dispositifs de pesage sur les installations classées de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole- Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

DTDAG 08/1908/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 021-01/12/08 BC - Gestion de l'évaporateur de traitement des eaux et lixiviats du centre de stockage des déchets de la Crau. Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DTDAG 08/1917/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER 01/12/08 BC - Location d'engins pour les sites gérés par la Direction du Traitement des Déchets - Approbation du marché

DTDAG 08/1810/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER -01/12/08 BC - Propreté du centre de stockage des déchets de La Crau et de ses abords - Approbation du marché

DTDAG 08/1811/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER -01/12/08 BC – Recalibrage du ruisseau des Aygalades entre le boulevard de Briançon et le Port Autonome de Marseille - Mission de Contrôle Technique - Approbation du marché

DEASRVS 08/1942/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

AGER -01/12/08 BC – Réhabilitation du génie civil des usines de production d'eau potable des Giraudets et de Valtrède - Communes des Pennes Mirabeau et de Châteauneuf les Martigues - Approbation du marché.

DEASRVS 08/1931/BC

Monsieur ROUZAUD.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Masse, la Commission Voirie et Signalisation s'est tenue le 19 novembre, pouvez-vous nous faire un compte-rendu ?

Monsieur MASSE.- Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité. Je précise que le dossier VOI 009-01/12/08 BC a été retiré. Il s'agit d'une cession de parcelle. Il a été retiré pour complément d'information.

VOI 001-01/12/08 BC - Cession à titre onéreux au profit de Monsieur et Madame ACHOURI d'une portion désaffectée et déclassée du domaine public de la Traverse du Prieur 13015 Marseille

DUFHOP 08/1737/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 002-01/12/08 BC - Cession gratuite au titre du permis de construire et acquisition complémentaire rue Pascal à Marseille 7ème (arrdt) auprès de Bouygues Immobilier.

DUFHOP 08/1741/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 003-01/12/08 BC - Acquisition à titre onéreux d'un terrain appartenant à Monsieur et Madame Enrique ROIG en vue de la régularisation foncière de la rue des Ouides à Gignac la Nerthe.

DUFHOP 08/1860/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 004-01/12/08 BC - Acquisition à titre onéreux d'un terrain appartenant à Monsieur GHELARDI en vue de la régularisation foncière de la rue des Ouides à Gignac la Nerthe.

DUFHOP 08/1863/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 005-01/12/08 BC - Acquisition à titre onéreux d'un terrain appartenant aux consorts BARRUOL en vue de la régularisation foncière de la rue des Ouides à Gignac la Nerthe.

DUFHOP 08/1864/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 006-01/12/08 BC - Acquisition à titre onéreux d'un terrain appartenant à Monsieur Gilles BARRUOL en vue de la régularisation foncière de la rue des Ouides à Gignac la Nerthe.

DUFHOP 08/1866/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 007-01/12/08 BC - Acquisition à titre onéreux d'un terrain appartenant à Monsieur et Madame FRANCINI en vue de la régularisation foncière de la rue des Ouides à Gignac la Nerthe.

DUFHOP 08/1883/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 008-01/12/08 BC - Acquisition à titre gratuit auprès de la SNC URBATIS d'une parcelle de terrain située du Chemin Bassin à Marseille (14ème arrdt) - en vue de la réalisation de la voie nouvelle en prolongement du chemin du Bassin

DUFHOP 08/1892/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 009-01/12/08 BC - Cession à l'euro symbolique au profit des copropriétaires "Les Allées de Sormiou", représentée par son Président Monsieur SANCHEZ, d'une parcelle de terrain déclassée du domaine public communautaire située au droit du 15 Bd du Vaisseau Marseille (9ème arrdt)

DUFH 08/1901/BC

Le rapport est retiré

VOI 010-01/12/08 BC - Rétrocession à titre gratuit d'une parcelle de terrain déclassée du domaine public routier communautaire à la Copropriété "Les Jardins de Thalassa" située côté rue Auguste Marin à Marseille (8ème arrdt)

DUFHOP 08/1902/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 011-01/12/08 BC - Acquisition à titre gratuit et onéreux auprès de la SCP JAM de deux emprises de terrain nécessaires à l'élargissement du chemin des Prud'Hommes à Marseille (10ème arrdt)

DUFHOP 08/1903/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 012-01/12/08 BC - Axe littoral sens Nord/Sud à Marseille (2ème arrdt) - Approbation d'une convention de partenariat et de financement pour la réalisation des prestations complémentaires entre l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

DIFRA 08/1911/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 013-01/12/08 BC - Principe d'acquisition d'une orthophotographie sur l'ensemble du territoire des Bouches du Rhône - Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes 2008/2010.

DIFRA 08/1855/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 015-01/12/08 BC - Prestations de saisies de données géographiques sur le territoire communautaire - Approbation des marchés à bons de commande.

DIFRA 08/1859/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 016-01/12/08 BC - Augmentation de la capacité de la ligne Marseille-Aubagne-Toulon - Elargissement du chemin du Mouton en remplacement du pont rail dans le cadre de la fermeture du PN5 (PK 11.800) - Approbation d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

DIFRA 08/1912/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI 020-01/12/08 BC - Requalification du centre villageois d'Allauch - Approbation du marché

DIVOIAG 08/1973/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI -01/12/08 BC V Voie de desserte du pôle économique Nord entre l'avenue Georges Carpentier et l'avenue Edmond Rostand à Marignane - Approbation du marché de travaux

DIFRA 08/1856/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI -01/12/08 BC – GPV - Mise en sécurité des collèges et lycées à l'Estaque à Marseille (16ème arrdt) – Aménagements des abords du lycée – Approbation du marché de travaux.

DIFRA 08/1861/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI -01/12/08 BC - Travaux d'entretien et de grosses réparations des voies des communes de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole hors Marseille Approbation des marchés

DIVOIAG 08/1309/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

VOI -01/12/08 BC – Travaux d'entretien et de grosses réparations des voies de la commune de Marseille - Approbation des marchés

DIVOIAG 08/1972/BC

Monsieur MASSE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE – AÉROPORT

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Piccirillo, la Commission s'est réunie le 13 novembre, pouvez-vous nous en faire un compte-rendu ?

Monsieur PICCIRILLO.- Les trois rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

POR 001-01/12/08 BC - Mise à disposition d'un équipage pour le pilotage du navire l'ÉCUM, sur l'ensemble du territoire communautaire - Approbation du marché

DIPOR 08/1956/BC

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

POR 002-01/12/08 BC - Entretien et rechargements des digues des ports de plaisance de la Communauté Urbaine - Lancement d'un Appel d'Offres - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

DIPOR 08/1966/BC

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

POR 003-01/12/08 BC - Convention de mise à disposition d'installations et ouvrages portuaires du port de plaisance de la Ciotat dans le cadre de l'édition 2009 du salon nautique Marseille Métropole du 1er mars au 5 avril 2009.

DIPOR 08/1965/BC

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

(La séance est levée à 9 heures 05)